

La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Jullie hebben je (jullie) werk goed gedaan » (« Vous avez bien fait votre travail »).

On y trouve notamment la forme verbale « **GEDAAN** », participe passé provenant de l'infinitif « **DOEN** », qui fait l'objet des « **temps primitifs** » des verbes dits « forts ».

Pour complément d'informations, consultez par exemple notre tableau des « **temps primitifs** » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé :

<http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit>

Le participe passé « gedaan » fait l'objet d'un **REJET**, derrière les compléments (« je werk » et « goed »), à la fin de la phrase. Pour le **REJET**, voyez : <http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes>

En néerlandais, on a de plus en plus tendance à remplacer le déterminant possessif « JULLIE » – ou le déterminant possessif « jouw » – par « JE », correspondant en principe au singulier.

